



APPEL A CANDIDATURES

Poste de « Technicien(ne) informatique »

CDD 1 an Temps plein – Poste basé à Lyon, déplacements en région

1- INTITULE

« Technicien(ne) informatique d'une Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé » (IREPS).

2- APPELLATION DU POSTE

« Technicien(ne) informatique »

3- DEFINITION DE L'EMPLOI

Participe aux tâches quotidiennes du service informatique de l'IREPS-ARA, et met en œuvre la politique de maintenance du matériel informatique et des logiciels sur l'ensemble des délégations régionales et du siège. En fonction de ses délégations, être en lien auprès des fournisseurs, des institutions, des partenaires, et des réseaux.

4- ACTIVITES PRINCIPALES

Maintenance informatique :

- Gère, installe et met en service les nouveaux matériels informatiques (postes informatiques, périphériques) ;
- Aide à la gestion, à l'installation, et à la maintenance des logiciels ;
- Aide à la gestion et à la maintenance des sites internet et des bases de données en ligne ;
- Assiste, forme, et conseille les utilisateurs sur le matériel et les logiciels ;
- Intervient en assistance et réparation ;
- Participe à la mise en œuvre des solutions informatiques (automatisation des tâches de maintenance, création de logiciels, ...) ;
- Gère et maintient les installations de vidéo-projection et de visioconférence ;
- Diagnostique les défaillances et propose des solutions d'amélioration ;
- Suit l'état des stocks.

Sauvegarde et protection des données :

- Participe à l'administration et la gestion des serveurs ;
- Participe à la sécurité des équipements et des données (sauvegardes ...) ;
- Sensibilise des utilisateurs internes sur la sécurité informatique et sur les règles de bonnes pratiques ;

Communication :

- Est amené à être en lien auprès des fournisseurs, des institutions, des partenaires, et des réseaux. ;
- Présente les ressources informatiques aux nouveaux utilisateurs ;
- Communique en interne sur les orientations stratégiques informatiques.

D'une manière générale, le technicien(ne) informatique participe à la stratégie informatique de l'IREPS-ARA.

5- AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Le technicien informatique de l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) agit sous l'autorité hiérarchique du Responsable du Service d'Information de l'IREPS ARA. Il coopère à la ligne politique de l'Association mise en œuvre par la Direction.

Dans les limites des délégations qui lui sont confiées, il/elle est garant(e) de la mise en œuvre de la stratégie informatique de l'IREPS-ARA et des tâches dont il/elle a spécifiquement la charge.

Il/elle rend compte régulièrement au Responsable du Service d'Information de l'IREPS-ARA des activités engagées dans le cadre de ses missions et des délégations qui lui ont été accordées.

En tant que technicien informatique, il/elle est amené à soutenir les équipes du siège et des délégations territoriales, soit par téléphone ou mail, soit par des visites terrain. A ce titre, il/elle est autonome dans la gestion de la maintenance et de la gestion du parc informatique, sous l'autorité du Responsable du Service d'Information.

6- COMPETENCES SOUHAITEES

Formation et expérience : Bac +2 de technicien d'assistance ou de maintenance informatique.

Connaissances

- Maîtriser les fondamentaux des matériels informatiques ;
- Maîtriser l'installation, le paramétrage et la mise à jour des systèmes (Windows, Windows server, Synology) ;
- Maîtriser les technologies du Web et des systèmes de gestion de bases de données (HTML, scripts PHP/ASP, SQL...) pour un appui au développement et à la maintenance des sites et plateformes en ligne de l'IREPS ;
- La maîtrise des outils d'administration d'Office 365 et/ou de Microsoft 365 serait un plus.

Savoir-faire

- Maîtriser les bases pour une intervention sur un équipement réseau ;
- Maîtriser le traitement d'incidents (physiquement ou en prise de contrôle à distance) et le suivi d'un parc informatique ;
- Respecter les procédures ;
- Savoir gérer son temps et les priorités ;

Savoir-relationnel

- Ecouter, communiquer et transmettre ;
- Travailler en équipe ;
- Disposer d'une bonne aisance relationnelle ;
- Faire preuve d'une forte autonomie ;
- Rigueur et sens de l'organisation.

7- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contrat : Poste en Contrat à Durée Déterminée (CDD) d'un an, à temps plein.

Lieu d'exercice : Lyon, Rhône, avec déplacements en région (permis de conduire indispensable).

Statut : salarié

Rémunération : selon expérience, avec un minimum de 2 057 € bruts/mois (indice 181+18) pour un temps plein, en référence au statut national des salariés des IREPS adopté par le CA de la FNES.

Date d'embauche : à partir du 1^{er} février 2022.

Pour candidater : merci de nous transmettre votre CV et lettre de motivation, uniquement par mail, sous la référence « Technicien informatique » **avant le 28 novembre 2021** à :

Mme Doriane AESCHIMANN, Directrice Générale de l'IREPS ARA : recrutement@ireps-ara.org

Entretiens de recrutement Lundi 6 décembre (journée), éventuellement Mardi 7 décembre (après-midi)